



Communiqué de presse 18 juillet 2022

RUPTURE INÉDITE POUR LES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE Alors que les professionnels n'ont cessé d'alerter sur les difficultés du secteur, l'été risque d'être dramatique

L'actualité est largement dominée par les difficultés de l'hôpital et les multiples services d'urgences qui ferment temporairement partout en France. Mais les services d'aide et de soins à domicile, moins visibles, font aussi face à une situation plus dégradée que jamais. Pénuries de personnels, difficultés financières, épuisement professionnel... le secteur est arrivé à la rupture. Cet été, les prestations d'aides et de soins à domicile ne pourront pas toutes être honorées, laissant les familles dans des situations de grande précarité et plongeant les personnes fragiles, en perte d'autonomie, dans des situations à très fort risque de drame !

Il y a une impérieuse nécessité d'organiser une réunion interministérielle d'urgence (Economie, Santé, Solidarité, Handicap, Organisation territoriale et Professions de santé) pour le Domicile.

Le secteur des services d'aide et de soins à domicile traverse une crise du recrutement sans précédent, alors que la reprise de l'épidémie de covid et le risque caniculaire rendent les besoins pour les plus fragiles de plus en plus aigües. En plus du manque d'attractivité endémique des métiers du domicile, la période d'inflation que traverse la France entraîne une érosion du pouvoir d'achat de ces professionnels, remettant en cause les récentes revalorisations salariales déjà rattrapées par le SMIC. A cela s'ajoute la hausse du prix des carburants qui impacte durement les intervenants contraints à des déplacements quotidiens, souvent en secteur rural, mais aussi en zone urbaine.

Faute de personnel, des services d'aide et de soins à domicile sont contraints d'informer les familles de l'impossibilité d'assurer la continuité de la prise en charge pendant la période estivale. Même les interventions les plus essentielles comme l'aide à la toilette, le lever, le coucher ou l'aide aux repas sont concernées.

Les offres d'emploi diffusées largement par les structures pour remplacer les professionnels en congés, restent dans une grande majorité des cas, sans réponse. Et aucune région n'est épargnée.

Que va-t-il se passer cet été ? ... Les aidants familiaux, déjà fatigués par le contexte sanitaire qui perdure, vont s'épuiser encore plus. Les urgences déjà mises à mal se verront encore plus saturées.

S'ajoute à cela la question des établissements qui se voient contraints de fermer cet été faute de personnel, et dont les résidents doivent donc être accompagnés à domicile. Cette situation dramatique risque de donner lieu à des situations indignes à domicile.

Le contexte est inédit, il est urgent que les pouvoirs publics se mobilisent et mettent en œuvre dans les plus brefs délais, une réunion interministérielle pour proposer des mesures en faveur du Domicile. Il faut trouver, collectivement, des solutions d'urgence pour que nos aînés, les personnes en situation de handicap ou les familles en difficulté, ne soient pas les premières victimes d'une situation qui s'est terriblement dégradée au cours des dernières années, dans la plus grande indifférence.

Et sans plus attendre, le gouvernement doit mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale une réforme en profondeur du système dans le cadre d'une loi Autonomie ambitieuse et dotée de moyens financiers à la hauteur des besoins pour que cette situation inédite ne se reproduise pas chaque année.

Contacts presse :

AEDOM : David Ziesler

d.zeisler@adedom.fr – Tél. : 06.63.75.98.10

FNAAFP/CSF : Nicolas GUILLON

ca@aafp49.org – Tél. : 06.45.48.47.07

UNA : Capucine TILLOUS-BORDE

c.tillous-borde@una.fr – Tél. : 06.82.76.41.41